|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.29/1170/Corr.1 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale23 janvier 2023FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

|  |  |
| --- | --- |
| **Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules**189e sessionGenève, 7-9 mars 2023 | **Comité exécutif de l’Accord de 1998**Soixante-sixième sessionGenève, 8-9 mars 2023 |
| **Comité d’administration de l’Accord de 1958**Quatre-vingt-troisième sessionGenève, 8 mars 2023 | **Comité d’administration de l’Accord de 1997**Quatorzième sessionGenève, 8 mars 2023 |

 Ordre du jour provisoire annoté

de la 189e session du Forum mondial, qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 7 mars 2023 à 10 h 30

de la quatre-vingt-troisième session du Comité d’administration de l’Accord de 1958

de la soixante-sixième session du Comité exécutif de l’Accord de 1998

de la quatorzième session du Comité d’administration de l’Accord de 1997[[1]](#footnote-2)\*, [[2]](#footnote-3)\*\*

 Rectificatif

Partie II, point 8.3, **Document(s)**

La cote du document *doit se lire comme suit*: ECE/TRANS/2023/7.

1. \* Pour des raisons d’économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<https://unece.org/transport/vehicle-regulations>). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique. Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l’ONUG (bureau C.337 au 3e étage du Palais des Nations). Les versions traduites de ces documents sont disponibles en accès public sur le Système de diffusion électronique des documents (SEDOC), à l’adresse documents.un.org/. [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Les représentants sont priés de s’inscrire en ligne sur le site Web de la CEE (<https://indico.un.org/event/1002069/>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située temporairement à la Villa Les Feuillantines (13, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 713036). Un plan du Palais des Nations et d’autres renseignements utiles sont disponibles à l’adresse <https://unece.org/practical-information-delegates>. [↑](#footnote-ref-3)